



SOMMET POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

Les fruits d'une mobilisation importante



ERIC DEMERS

Métier :
charpentier-
menuisier

PAGE 5



MADOC-MARIO JEAN

1^{er} mai, Fête
internationale
des travailleuses
et travailleurs

PAGE 5



PHILIPPE L'APOINTE

Les grutiers
se mobilisent

PAGE 8



ERIC DEMERS

Parce qu'elle est convaincue que le mouvement syndical doit être impliqué de près dans la planification de la transition énergétique juste, la FTQ a décidé, dès 2013, de prendre le taureau par les cornes.

Dans le cadre de son 30^e Congrès, elle a présenté une déclaration de politique sur l'énergie dans laquelle elle enjoignait les gouvernements d'établir des stratégies de transition équitable pour les travailleurs et travailleuses.

Dans cette foulée, la FTQ a également participé à la Marche Action Climat, le 11 avril 2015, alors que plus de 25 000 personnes ont manifesté à Québec pour exiger des actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le lendemain, la FTQ organisait conjointement avec Greenpeace Canada le Forum Action Climat, jetant ainsi les bases d'une alliance entre le mouvement syndical et les groupes environnementaux. Cette même année, la FTQ a aussi pris part aux négociations portant sur l'historique Accord de Paris, COP21.

En 2016, la centrale a mené une importante tournée à travers le Québec afin d'informer les membres et d'alimenter la réflexion pour l'élaboration d'une déclaration de politique qui sera adoptée à l'unanimité par les 1 000 personnes déléguées à son 31^e Congrès.

Sous le thème *Changeons le Québec, pas le climat*, cette déclaration de politique appelle à un véritable débat sur les changements climatiques et sur l'exploitation des hydrocarbures. Également, elle demande que les syndicats soient impliqués de près dans la planification de cette transition et que des politiques publiques appropriées soient adoptées par les gouvernements.

Tout ce chemin parcouru a posé les jalons du Sommet sur la transition énergétique juste qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal les 23 et 24 mai dernier.

PAGE 10

PROJET DE LOI N° 176 SUR LA RÉFORME DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Bien que le projet de loi soit imparfait, la FTQ souhaite son adoption

Le 17 mai dernier, la FTQ a présenté son mémoire devant la Commission parlementaire sur la réforme de la Loi sur les normes du travail en déplorant que le gouvernement ait pris la décision de faire les choses à moitié.

PAGE 3

Journée de rencontres annuelle avec les députés et députées à l'Assemblée nationale

S'appuyant sur le succès de l'an dernier, la FTQ a tenu une deuxième édition de sa journée de rencontres avec les députés et députées de l'Assemblée nationale du Québec. L'activité a remporté un franc succès.

PAGE 4

Se réunir pour mieux agir!

Le 28^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ a eu lieu les 23 et 24 mai dernier sur le thème *Se réunir pour mieux agir!*, réunissant près de 200 participants et participantes.

PAGE 12



MYRIANNE GRATTON

Rencontre annuelle des DS dans Laurentides-Lanaudière

PAGE 6



ERIC DEMERS

Manifestation contre Kinder Morgan

PAGE 10

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



SIMON-PIERRE SAVARD

VITERRA : 51 TRAVAILLEURS EN LOCK-OUT AU PORT DE MONTRÉAL

Le SCFP défend les travailleurs lock-outés jusqu'en Suisse

Viterra, un commerçant distributeur céréalier présent au port de Montréal, a mis ses travailleurs et travailleuses en lock-out le 30 janvier dernier. L'entreprise appartient à Glencore depuis 2012.

Des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) se sont rendus à Zurich en Suisse à la fin avril afin de participer à l'assemblée des actionnaires de la multinationale Glencore. Le but du voyage était de dénoncer le traitement injuste des travailleurs et travailleuses de Viterra devant les actionnaires de la maison-mère.

« Nous avons pu nous entretenir avec le président-directeur général de Glencore, Ivan Glasenberg. Nous avons obtenu qu'il intervienne auprès de la direction de Viterra au Canada en l'enjoignant de faire le nécessaire pour régler ce conflit de travail qui a assez duré », a expliqué le président de la section locale 5317 du SCFP, Éric Sinclair.

Les membres du SCFP-5317 revendiquent les mêmes conditions de travail que les autres employés de Viterra, ainsi que de meilleures dispositions en santé et sécurité du travail.

Réseau mondial syndical de Glencore

Les représentants syndicaux ont profité de leur passage à Zurich pour participer à la rencontre du Réseau mondial syndical de Glencore qui se tient au même moment que l'assemblée des actionnaires de l'entreprise. Des représentants syndicaux planétaires d'entreprises appartenant à Glencore participaient à cette rencontre qui avait pour but d'unir leurs forces pour contrer la violation des droits des travailleurs et travailleuses des différentes entreprises de la multinationale.

« Ce fut un moment privilégié pour parler de défense des droits des travailleurs et pour échanger sur nos stratégies communes face à notre employeur commun », d'expliquer le président Éric Sinclair. ■



Protéger les retraités et les travailleurs en cas de faillite

Après des années de revendications sur tous les fronts, les retraités et anciens travailleurs de Mine Wabush et du Chemin de fer Arnaud (Cliffs Natural Resources) récupèrent environ 60% du manque à gagner dans leur régime de retraite, soit 18 millions sur les 28 millions manquants. De surcroît, les retraités de Cliffs se partageront une somme actuellement estimée à 10,9 millions, pour compenser la perte de leur régime d'assurance.

Cette entente conclue à la mi-mai est une bonne nouvelle pour les membres du Syndicat des Métallos de Cliffs. Mais les histoires de faillite ne se terminent pas toujours ainsi. C'est pourquoi les Métallos ont rencontré plusieurs députés sur la colline du Parlement à Ottawa en mai pour les sensibiliser à l'importance de sécuriser les retraites et les prestations de santé en cas de faillite.

Avec la législation actuelle, les personnes retraitées sont parmi les

derniers créanciers sur la liste lors d'une faillite ou d'une restructuration d'entreprise. Deux projets de loi en ce sens ont été déposés respectivement par la députée bloquiste de Manicouagan, Marilène Gill, et le député néodémocrate de Hamilton Mountain, Scott Duvall. Ces derniers suggèrent d'amender la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Si les retraités et anciens travailleurs de

Cliffs ont pu tirer en partie leur épingle du jeu, c'est principalement en raison des recours juridiques réglés hors cour et du fait que seulement une poignée de créanciers était en lice pour la liquidation de la faillite du Chemin de fer Arnaud, contrairement à l'entité principale de Mine Wabush.

Le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Nicolas Lapierre, a réitéré l'importance de changer les lois. « Nous avons pu récupérer des montants plus importants que ce que nous espérions initialement chez Cliffs. Mais le problème de fond demeure : les retraités et les travailleurs passent souvent en dessous de la table, loin derrière les banques et autres institutions financières. Pour chaque personne de Cliffs qui peut s'en sortir avec un peu moins de dommages, il y a derrière plusieurs anciens de Sears qui sortiront bredouilles ! », fait valoir Nicolas Lapierre. ■

Les délégués et déléguées de la FTQ-Construction au rendez-vous !

Du 5 au 7 juin, la FTQ-Construction tenait son congrès triennal. Ce sont près de 115 personnes déléguées des 17 sections locales de partout au Québec qui se sont réunies pour faire un bilan des dernières années et discuter de l'avenir de la FTQ-Construction.

Ces trois dernières années ont été marquées par une grève dans la construction terminée par une loi spéciale, la deuxième en deux négociations; par le projet de loi n° 152 qui s'attaque directement aux libertés individuelles et collectives des travailleurs et travailleuses de la construction; par une augmentation des accidents mortels sur les chantiers et par le règlement de la ministre Vien sur le travail bénévole.

La santé-sécurité fut encore au cœur des discussions. Les chantiers sont des endroits dangereux et il y a encore trop d'accidents en construction pour que l'on puisse considérer le travail accompli. Que ce soit l'amiante, la formation des grutiers ou la présence de représentants en santé-sécurité sur les chantiers, il ne manque pas de sujets pour alimenter les discussions. Les personnes déléguées ont réitéré leur engagement à mettre de l'avant l'élimination des dangers à la source plutôt qu'une approche de protection des travailleurs et travailleuses. Un accident dans la construction est un accident de trop.

Les revendications pour les prochaines élections étaient aussi à l'ordre du jour : la promulgation des articles concernant la construction dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail; l'obtention d'une rétroactivité et de règles anti-briseurs de grève dans la Loi R-20, et l'obtention d'un régime universel de médicaments.

« L'événement a aussi été l'occasion de définir quelle est la FTQ-Construction que nous désirons avoir pour les prochaines années. Déjà, nous préparons notre organisation pour le prochain maraudage dans la construction et désirons nous assurer d'être la meilleure option pour les travailleurs et travailleuses de l'industrie. Notre nombre et notre cohésion créent un meilleur rapport de force.

« En tant que plus important syndicat de la construction, il est de notre devoir d'établir les pratiques les plus avant-gardistes avec les outils les plus performants pour faire respecter les conventions collectives. Nous avons profité de la présence de tous ces délégués pour présenter ce que nous avons déjà et discuter de ce qu'il nous faut pour être meilleurs. Notre rapport de force nous permet de mettre la barre haute pour l'industrie et nous désirons nous assurer de répondre aux attentes », explique le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet. ■



PHILIPPE LAPOINTE

Bien que le projet de loi soit imparfait, la FTQ souhaite son adoption

SUITE DE LA PAGE 1

Le 17 mai dernier, le projet de loi n° 176 sur la réforme de la Loi sur les normes du travail a été débattu devant la Commission parlementaire et, fait exceptionnel et pour bien montrer l'importance que la FTQ accorde à cette réforme, son mémoire a été présenté par le président Daniel Boyer et le secrétaire général Serge Cadieux, tous deux accompagnés par les vice-présidents et vice-présidente de la FTQ, Denis Bolduc du SCFP, Alain Croteau des Métallos et Anouk Collet des TUAC.

Pour la FTQ, bien qu'imparfait, le projet de loi doit être adopté d'ici la fin de la session. La FTQ a particulièrement déploré le fait que le projet de loi interdit pour l'avenir les clauses de disparité de traitement relatives aux régimes de retraite et aux avantages sociaux, mais



« Dépêchez-vous d'être discriminatoires ! »

Citant les cas du lock-out d'ABI (Métallos) et du récent déclenchement de la grève chez CMC Électronique (Unifor), le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a fait une sortie publique pour exprimer son inquiétude à ce que d'autres employeurs en profitent pour mettre de la pression sur leurs travailleurs et travailleuses dans le but de faire accepter un régime de retraite moins généreux avant que la loi ne soit adoptée.

« Avec la position que le gouvernement prend, il encourage les employeurs, s'ils veulent être discriminatoires, de se dépêcher à l'être, parce qu'à compter de la date d'entrée en vigueur du projet de loi, ils ne pourront plus l'être. Mais s'ils le sont [discriminatoires] avant, ils vont pouvoir continuer à l'être. »

– Serge Cadieux dans *La Presse*, 25 mai 2018.

refuse de corriger la situation pour ceux et celles qui en sont déjà victimes.

Pour la FTQ, le gouvernement n'a fait que la moitié du chemin. Vous pouvez

consulter le mémoire sur le site Web à : <https://ftq.qc.ca/memoires>. ■

Un retour en force du Forum social mondial

Du 13 au 18 mars, une délégation de la société civile québécoise regroupant près de 70 personnes, dont 10 de la FTQ, ont pris part au Forum social mondial (FSM). C'est sur un fond de contestation face à une répression grandissante que 80 000 personnes s'étaient donné rendez-vous à Salvador au Brésil.



La FTQ a été active tout au long du forum, multipliant ses interventions dans le cadre des changements climatiques, de l'extractivisme, de la transition numérique, du racisme systémique et encore plus.

La FTQ croit que ces grands rendez-vous posent les jalons d'une volonté d'agir pour un monde plus juste et plus égalitaire. ■

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES D'ALCOA

Les lock-outés se font entendre jusqu'à Pittsburgh

C'est avec un bruit de fond de trompettes du Syndicat des Métallos que s'est ouverte l'assemblée des actionnaires d'Alcoa à Pittsburgh le 9 mai dernier. Une centaine de lock-outés de l'Aluminerie ABI de Bécancour avait fait une quinzaine d'heures de route pour se faire entendre.

Les militants et militantes des Métallos ont défilé dans les rues de Pittsburgh avec leurs pancartes pour réclamer un contrat équitable où l'ancienneté est respectée dans les mouvements de main-d'œuvre et où le régime de retraite est financé convenablement.

Quatre représentants des lock-outés d'ABI, détenteurs de procuration, sont entrés dans la salle où se

déroulait l'assemblée des actionnaires. Si les trompettes se faisaient bien présentes pendant l'allocation du PDG, elles se sont soudainement tues lorsque le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, et le coordonnateur régional des Métallos, Réal Valiquette, ont pris la parole.

« C'est une décision irrationnelle qui fait perdre beaucoup d'argent aux actionnaires, en plus de coûter cher aux 1030 travailleurs et travailleuses en lock-out. Est-ce qu'Alcoa est prête à donner un vrai mandat de négociation à l'employeur pour revoir les points qui achoppent dans la convention collective, plutôt que de dicter des offres finales ? », a questionné le directeur québécois du syndicat des Métallos, Alain



Croteau, devant les actionnaires d'Alcoa, qui détient 74,9% des parts d'ABI.

Le PDG d'Alcoa, Roy Harvey, a répondu en ces termes aux interventions des représentants des Métallos : « Nous reconnaissons la situation difficile des travailleurs et de la région de Bécancour. Soyez assurés que nous mettrons toutes les ressources en place pour que les négociations à venir débouchent sur une conclusion satisfaisante pour tout le monde. »

Devant les lock-outés réunis à Pittsburgh, le président international des Métallos, Leo Gerard, a néanmoins mis en garde la multinationale : « Si Alcoa a besoin d'une campagne mondiale pour entendre raison, on est prêt à en mener une. On ne négociera pas à genou ! »

Au moment de mettre sous presse, les négociations entre ABI et la section locale 9700 des Métallos reprenaient avec le concours du médiateur spécial Lucien Bouchard. ■

ÉDITORIAL



PRESSE ÉCRITE AU QUÉBEC

Péril en la demeure !

L'accessibilité à une information diversifiée et de qualité est un gage de la santé de la démocratie d'une société. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, il y a péril en la demeure.

La survie de la presse écrite, telle qu'on la connaissait depuis toujours, est sérieusement mise en danger. L'existence de *La Presse*, du *Devoir*, des quotidiens du Groupe Capitales Médias et de plusieurs hebdomadaires est menacée.

Un modèle d'affaire en danger

La Presse, dont le changement de statut en organisme à but non lucratif (OBNL) se jouait au moment de mettre sous presse, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la tourmente qui agite le monde des médias.

Il en va de même pour les quotidiens du Groupe Capitales Médias qui chapeaute notamment *Le Soleil*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit* et *Le Nouvelliste*. Le prêt de 10 M\$ que le gouvernement Couillard leur a accordé serait insuffisant pour assurer la survie de ces quotidiens à moyen et long terme. On sait que *Le Devoir* a aussi besoin d'une contribution financière de plusieurs lecteurs ou entités corporatives pour survivre année après année. La rumeur veut que l'édition du Saguenay – Lac-Saint-Jean du *Journal de Québec* cesserait d'être publiée. Ceci démontre que même Québecor est en train de changer son modèle.

Cette situation de crise est en grande partie provoquée par les Google et Facebook de ce monde qui accaparent aujourd'hui plus de 80 % des revenus publicitaires dont les médias bénéficiaient auparavant. Malheureusement, ces géants américains ne sont pas taxés par les différents paliers de gouvernement. Pourtant, ils diffusent du contenu qui est produit chez nous sans que les médias et les journalistes ne récoltent ne serait-ce qu'un seul dollar de redevances.

De graves conséquences

La FTQ poursuivra son travail pour soutenir publiquement le combat des journalistes pour maintenir des salles de presse indépendantes et pourvues de moyens financiers suffisants leur permettant d'offrir une information de qualité, et ce, à la grandeur de la province.

Nous maintiendrons la pression auprès des gouvernements afin qu'ils aient le courage politique de changer les règles du jeu et de percevoir des redevances auprès des Google et Facebook, ce qui leur permettrait d'investir dans le maintien et la croissance de la diversité de l'information.

La FTQ joue déjà un rôle important à l'intérieur de la Coalition pour la culture et les médias qui est à l'origine du *Manifeste pour la pérennité et le rayonnement de la culture et des médias nationaux à l'ère numérique*. Nous continuerons, à l'intérieur de cette coalition, à faire pression pour que les géants du Web paient leur juste part.

Mais nous devons aussi envisager d'autres moyens de rejoindre nos membres et l'ensemble de la population. Les possibilités sont nombreuses et la réflexion devra se poursuivre. L'ensemble de la société québécoise devra se mobiliser et faire preuve de créativité si nous voulons avoir une information de qualité qui nous ressemble et nous rassemble.

Solidairement,

Le président, Daniel Boyer

Le secrétaire général, Serge Cadieux

Les visages de l'entraide syndicale

La FTQ s'implique depuis plus de 35 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. Aujourd'hui, on y compte plus de 3000 personnes actives dans tous nos syndicats affiliés et conseils régionaux. Le réseau répond à de multiples besoins des membres : problèmes reliés à l'organisation du travail, problèmes personnels (toxicomanie, famille, etc.), problèmes nécessitant un mode d'intervention de crise (menace de suicide, dépression chronique).

À l'intérieur de chacune des publications du *Monde ouvrier*, nous vous présenterons deux de ces généreuses personnes. ■



« J'ai voulu être déléguée sociale pour aider mes pairs et pour avoir le plus d'outils possible afin d'aider les membres de mon syndicat. Être déléguée sociale est un canal de transmission pour me permettre de partager mes expériences et mes outils. »

— Annick Lamoureux

PHOTOS ERIC DEMERS

« Je suis délégué social parce que je ne peux rester les bras croisés devant quelqu'un qui a besoin d'aide. »

— Mario Fontaine



Importante décision en matière de tests aléatoires de drogues et d'alcool

Dans un récent jugement, la Cour d'appel de l'Alberta a maintenu une injonction empêchant les tests aléatoires de dépistage de drogues et d'alcool administrés aux membres d'Unifor employés de Suncor.

Il faut rappeler qu'en 2012, Unifor, connu à ce moment sous le nom du Syndicat canadien de communications, de l'énergie et du papier, avait déposé un grief et demandé une injonction lorsque Suncor



avait annoncé la mise en place unilatérale de tests aléatoires de dépistage de drogues et d'alcool dans ses installations de sables bitumineux de Fort McMurray. En première instance, le

syndicat a obtenu gain de cause sur le grief, mais par la suite, la décision a été annulée par la Cour d'appel qui a renvoyé la cause à un nouvel arbitrage. Depuis, Unifor a fait une demande d'autorisation d'appel de cette décision à la Cour suprême du Canada. L'injonction tient donc toujours en attendant l'issue des procédures judiciaires sur le fond de l'affaire. C'est à suivre. ■

NOUVELLE CAMPAGNE POUR CONTRER LA SURCHARGE DE TRAVAIL DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Humanisons nos tâches

Le Syndicat québécois des employées et des employés de service, section locale 298 (SQEES-298) a lancé, au mois de mai, une nouvelle campagne auprès de ses membres du réseau de la santé et des services sociaux : *Humanisons nos tâches*.

« Les travailleuses et les travailleurs du réseau sont à bout de souffle et épuisés, explique la présidente du SQEES-298, Sylvie Nelson. Nous connaissons ce constat, mais aujourd'hui, nous fournissons à nos membres un outil syndical précieux qui permettra, nous le souhaitons, de régler le problème en le quantifiant et en utilisant les dispositions prévues à la convention collective.

En effet, la convention collective prévoit que les travailleuses et travailleurs peuvent formuler

une plainte de fardeau de tâches. Par la suite, le syndicat interpelle l'employeur en comité de relations de travail pour tenter de trouver une solution au fardeau de tâches et en cas de non-résolution de la situation, faire appel à la procédure d'arbitrage.

« Un fardeau de tâches trop lourd amène une panoplie de conséquences néfastes pour le personnel de la santé et des services sociaux : une cadence de travail insoutenable, des heures supplémentaires dont plusieurs obligatoires, des non-remplacements qui laissent des soins en deçà des services essentiels, de l'épuisement, des accidents de travail, de l'absentéisme... C'est un cercle vicieux qu'il faut briser. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le recrutement du personnel, mais aussi sur sa rétention. Au final, c'est

le service à la population et les usagers qui en souffrent », continue Sylvie Nelson.

Le SQEES-298 a mis en ligne un formulaire de fardeau de tâches pour ses membres au taches.sqees.ca afin de faciliter la collecte quotidienne d'informations sur la réalité que ses membres vivent sur le terrain.

« Nous invitons tous nos membres du réseau de la santé et des services sociaux à remplir quotidiennement ce formulaire qui prend moins de cinq minutes. Plus nous aurons d'information, plus nous serons à même de faire les représentations qui s'imposent pour enfin trouver des solutions aux problèmes que vivent les membres du SQEES-298 », conclut Sylvie Nelson. ■



ANOUK FIRMIN

PROBLÈMES DE CYBERDÉPENDANCE Appel à tous !



Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ prépare une journée de réflexion sur la cyberdépendance et ses impacts dans les milieux de travail. Pour ce faire, nous avons besoin de recueillir les témoignages et les expériences des membres des syndicats affiliés de la FTQ. Qu'est-ce que vous observez dans les milieux de travail ? Comment se manifestent les problèmes de cyberdépendance et quels impacts ont-ils chez les travailleurs et travailleuses ?

Cette journée aura pour objectif de faire un état des lieux de nos milieux et de trouver des moyens pour faire face à cette nouvelle réalité.

Communiquez avec nous à l'adresse courriel suivante : mfournier@ftq.qc.ca.

Merci pour votre précieuse collaboration. ■

LA CYBERDÉPENDANCE PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES, PAR EXEMPLE, LA DÉPENDANCE AUX JEUX VIDÉO, À LA CYBERPORNOPHIE, AUX JEUX DE HASARD ET AUX TRANSACTIONS EN LIGNE, AUX CYBERRELATIONS ET AUX MÉDIAS SOCIAUX.

Journée de rencontres annuelle avec les députés et députées à l'Assemblée nationale



SUITE DE LA UNE

Le 1^{er} mai 2018, près de 90 membres de la FTQ ont rencontré plus de 50 députés et députées, dont six ministres, pour discuter de trois grandes priorités de la FTQ : l'instauration d'un régime public et universel d'assurance médicaments, la préparation d'une transition énergétique juste pour les travailleurs et travailleuses, et la transformation du mode de scrutin québécois en scrutin mixte proportionnel.

Encore cette année, l'activité a remporté un franc succès auprès des militantes et militants présents, mais également auprès des députés rencontrés qui ont apprécié les échanges. Concernant les trois priorités de la FTQ, l'activité a une fois de plus permis de constater qu'il est absolument nécessaire d'aller à la rencontre des députés dans le but de faire valoir nos arguments. ■

« LES MILITANTS ET MILITANTES SE PRÉPARENT DEPUIS LONGTEMPS À CES RENCONTRES. À UNE ÉPOQUE OÙ LA POPULATION EST DE PLUS EN PLUS CYNIQUE À L'ENDROIT DES ÉLUS, IL EST D'AUTANT PLUS IMPORTANT POUR CES DERNIERS DE DIALOGUER AVEC LEURS ÉLECTEURS AFIN DE PRENDRE CONSCIENCE DE LEURS PRÉOCCUPATIONS. L'OBJECTIF EST DE FAIRE DU QUÉBEC UNE SOCIÉTÉ ENCORE PLUS JUSTE, PLUS SOLIDAIRE ET PLUS DÉMOCRATIQUE. »

— Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ

ERIC DEMERS

Métier : charpentier-menuisier

Un métier aux mille facettes

Il a failli choisir la biochimie, mais l'aspect manuel et concret du domaine de la construction l'a finalement poussé dans cette voie. Dès l'âge de 12 ans, José Hamel s'est initié à son métier en travaillant avec son père à l'installation de portes et fenêtres.

« LE MÉTIER COMPORTE ÉNORMÉMENT DE FACETTES. DANS LE RÉSIDENTIEL, OÙ J'AI ŒUVRÉ PENDANT SIX ANS, ÇA VA DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE RÉNOVATION, À LA CONSTRUCTION DE MAISONS, DES FONDATIONS, JUSQU'À LA TOITURE. AUJOURD'HUI, JE TRAVAILLE DANS LE COMMERCIAL À LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES DE BÉTON, À FAIRE DES MURS, À POSER DES DALLES, DES POUTRES, QUE CE SOIT SUR DES PETITS CHANTIERS OU DES GRATTE-CIEL AU CENTRE-VILLE. »



Le Monde ouvrier l'a rencontré sur un chantier à Saint-Hyacinthe où une vingtaine de travailleurs œuvrent à la réalisation d'un bassin de réserve de plusieurs centaines de milliers de litres d'eau potable pour les périodes de haute demande.

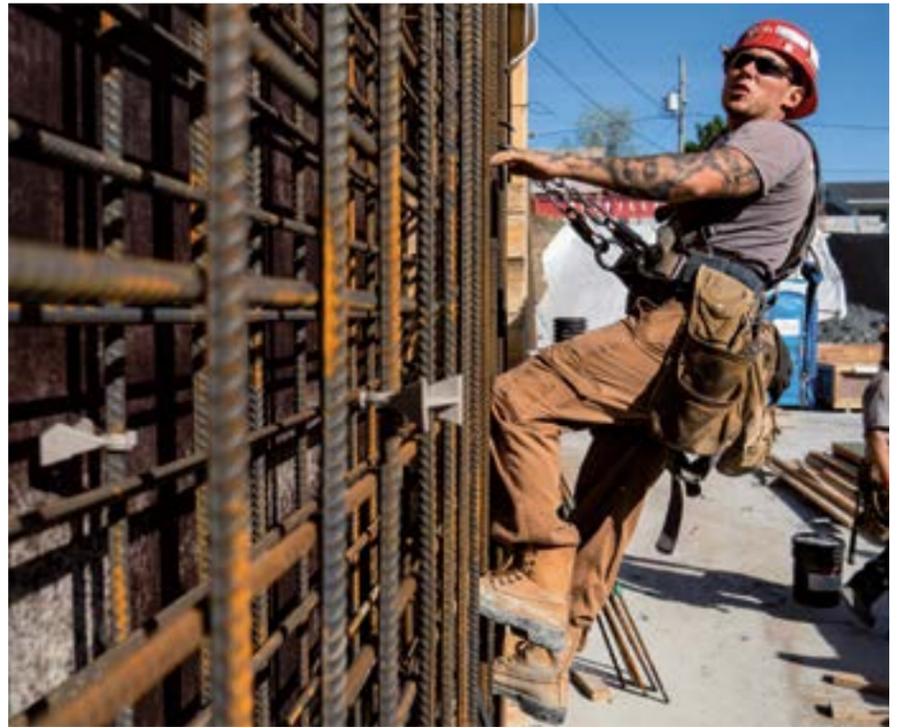
Le chantier sur lequel s'activent, dans une ambiance très conviviale, charpentiers-menuisiers, ferrailleurs, manœuvres, cimentiers, grutiers et différents contremaitres, sera en opération jusqu'à l'automne. Un parc municipal pour agrémenter le quartier résidentiel sera ensuite construit sur le dessus du bassin. « On est vraiment choyés sur ce chantier, l'ambiance est super agréable entre les gars des différents corps de métier. Personne ne rentre au travail à reculons ici. »

La satisfaction du travail accompli

« Quand on termine notre journée, on a la satisfaction de voir le résultat du travail accompli, c'est très satisfaisant. J'aime aussi beaucoup le risque et je suis bien servi quand je travaille sur des gratte-ciel au centre-ville. En plus, la vue qu'on a de Montréal est imprenable ! »

Un travail physique qui se fait parfois dans des conditions extrêmes

Le travail de menuisier exige d'être en très grande forme physique et, pour cela, José s'entraîne plusieurs heures par semaine.



José travaille sur un panneau de coffrage sur lequel il installe un joint de coulée contenant un joint d'étanchéité pour empêcher que l'eau extérieure rentre à l'intérieur du bassin.

Il fait aussi de l'escalade et joue dans une équipe de soccer. « Ce n'est pas un métier facile. Les matériaux sont souvent lourds, alors si

je veux exercer mon travail encore longtemps, je dois vraiment prendre soin de ma santé. »

La période estivale qui s'amorce est très appréciée dans le domaine. « L'hiver, c'est beaucoup plus difficile. Peu importe la température, qu'il fasse -40, qu'il neige, qu'il vente, qu'il grêle, qu'il pleuve, on n'a pas de congé. »

Autodidacte, José a aussi une passion pour les langues. Il parle couramment l'anglais et l'espagnol, mais se débrouille également en grecque et en italien, qu'il perfec-

tionne actuellement dans ses temps libres. « C'est pratique sur les chantiers de parler plusieurs langues. J'ai eu des offres de travail en Amérique latine et c'est clair que de parler l'espagnol représente un atout. »

Merci aux représentants syndicaux du local 9 de la FTQ-Construction, Steve Noël et Alexandre Ricard, d'avoir rendu cette entrevue possible. Rendez-vous dans la section Vidéos du site de la FTQ pour voir les reportages vidéo des chroniques métier du Monde ouvrier. ■



MANIFESTATION DU 1^{ER} MAI

Les travailleuses et travailleurs envoient un message clair aux politiciens en vue des prochaines élections

Dans le cadre de la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, sous le thème *Prendre le parti des travailleurs et travailleuses*, des milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Montréal le 28 avril dernier pour porter la parole des travailleuses et des travailleurs, et faire entendre leurs revendications. Celles-ci portaient sur le réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux et la mise en place de mesures concrètes pour mettre fin aux surcharges de travail, la conciliation travail-famille-études, l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure, la lutte contre les paradis fiscaux, ainsi que la transition juste. ■



Une centaine de jeunes militants syndicaux et militantes syndicales de la FTQ et de lock-outés d'ABI ont manifesté le 19 avril dernier en distribuant des feuillets explicatifs sur le lock-out décrété par les multinationales Alcoa et Rio Tinto Alcan. La manifestation, qui se déroulait dans le cadre de la Semaine de la relève syndicale, s'est terminée devant la Place-Ville-Marie, où sont situés les bureaux montréalais d'Alcoa, qui détient 74,9% des actions de l'aluminerie de Bécancour. ■



LES CONSEILS RÉGIONAUX EN ACTION

Tout au long de l'année, les conseils régionaux de la FTQ sont en action pour soutenir les luttes de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Voici un aperçu des dernières nouvelles en rafale.



La responsable du réseau des DS, Francine Bourré, entourée de l'exécutif du conseil.

PROGRAMME SOUTIEN OUTAOUAIS

Une première au Québec!

Le Conseil régional FTQ Outaouais est fier d'annoncer la mise sur pied, via son réseau de déléguées sociales et délégués sociaux, d'un nouveau service d'entraide aux membres qui font face à des difficultés financières. Il s'agit d'une première au Québec, regroupant syndicats et employeurs.

Que ce soit pour une difficulté ponctuelle ou une problématique vécue depuis plusieurs années, le Programme soutien Outaouais (PSO) offre des services accessibles et confidentiels pour répondre à :

- ▼ des problèmes de couple (séparation/divorce, sexualité, violence familiale, etc.);
- ▼ des problèmes familiaux (problème scolaire, famille reconstituée, etc.);
- ▼ des problèmes de dépendance (alcool, drogue, jeu compulsif, etc.);
- ▼ des problèmes financiers ou légaux (faillite, fraude, etc.).

Les membres du conseil ont voté en faveur de la mise sur pied d'un fonds de 5 000 \$, et la Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs Unis ajoutera 5 000 \$ afin de lancer le programme sur de bonnes bases. Les sommes avancées sans intérêts et remboursables selon les conditions signées sur l'entente entre la personne salariée et le PSO serviront à payer les factures des bénéficiaires du programme.

Tous les membres affiliés au conseil, dont le syndicat local, qui contribuent financièrement au programme sont admissibles. La contribution financière du syndicat local est fixée à un don unique de 1 \$ par membre. Un rapport financier sera déposé à chaque assemblée générale afin de s'assurer d'avoir des sommes disponibles pour le programme.

Merci! ■

AFIN DE RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ, UN COMITÉ RESTREINT DE DEUX PERSONNES A LA RESPONSABILITÉ D'ACCORDER OU NON LE PRÊT. ELLES ONT AUSSI LA RESPONSABILITÉ D'ACQUITTER LES COMPTES EN SOUFFRANCE, FACTURES À L'APPUI. LE COMITÉ EST FORMÉ DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES (DS) EN OUTAOUAIS ET DE SA COORDONNATRICE.

Ce nouveau service est rendu possible, en grande partie, grâce à la Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs Unis. Dès la mise en place du programme, la Caisse égalera chaque dollar investi par les syndicats affiliés.

RICHARD LAHAIE

GOLF FTQ POUR CENTRAIDE EN MONTÉRÉGIE 2018

Ensemble, nous pouvons les aider!

Pour une sixième année consécutive, le vendredi 21 septembre prochain, les conseils régionaux de la Montérégie vous invitent à leur tournoi-bénéfice au profit de Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest. Rappelons que l'an dernier, 156 golfeurs, golfeuses et commanditaires ont permis d'enregistrer la somme record de 22 000 \$ remise à Centraide pour soutenir les quelque 110 organismes de la région.

Pour les présidents et présidente des conseils, Daniel Mallette, Luc Martel et Manon

INVITEZ VOS PROCHES, MEMBRES DE VOTRE FAMILLE OU DE VOTRE ORGANISATION À SE JOINDRE À VOUS POUR SOUTENIR LA CAUSE DES PLUS DÉMUNIS, CAR EN MONTÉRÉGIE, ON AIDE DES GENS QUI AIDENT DES GENS!



Lapalme, ce rendez-vous automnal revêt une importance toute particulière. « D'année en année, nous recevons un appui extraordinaire tant des sections locales que des organisations qui se joignent à nous pour donner à Centraide le moyen d'intervenir dans notre région. Merci d'être avec nous pour combattre la pauvreté et l'exclusion. »

Situé dans la belle région de Marieville à environ trente minutes de Montréal, le Club de

golf Saint-Césaire (140, chemin Saint-François, Saint-Césaire) accueille pour une deuxième année le tournoi « formule Vegas » sur un parcours dessiné par le très réputé Graham Cooke.

Pour connaître les détails et pour vous inscrire : par téléphone au 450 926-6200 poste 4, par courriel au monteregie@ftq.qc.ca ou en ligne à l'adresse <https://monteregie.ftq.qc.ca/tournoi-golf-2018>. ■



MYRIANNE GRATTON

LA FTQ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE EN ACTION

Rencontre annuelle des délégués sociaux et déléguées sociales (DS)

Sous la responsabilité conjointe de Carole-Agnès Desabrais, coordonnatrice en remplacement de maternité, et de Julie Beaulieu, coordonnatrice en titre, près de 70 participantes et participants ont assisté les 23 et 24 mai 2018 à la rencontre annuelle du réseau des DS de la FTQ-LL. Exceptionnellement, la rencontre s'est tenue sur deux jours dans le cadre du quinzième anniversaire du réseau à la FTQ-LL.

La première journée fut consacrée à la place des DS dans la structure syndicale et la deuxième journée a porté sur l'épuisement professionnel. ■



YVES CHAMPAGNE

5^e Randonnée cycliste au bénéfice des Centraide

La FTQ Laurentides-Lanaudière a tenu, le 2 juin dernier, sa 5^e randonnée cycliste au bénéfice de Centraide Laurentides, Haute-Laurentides et Lanaudière. Sous la présidence de Éric Dargis, vice-président régional du Fonds régional de solidarité, c'est plus de 90 randonneurs qui se sont donné rendez-vous en ce premier samedi de juin. De nombreux commanditaires ont permis à la FTQ-LL de remettre au-delà de 5 000 \$ à Centraide (le montant exact sera dévoilé lors de l'assemblée générale de juin). Merci aux commanditaires et aux randonneurs. ■

Solidarité dans le Suroît!

La solidarité était au rendez-vous lors de la dernière assemblée générale du Conseil régional FTQ du Suroît fin avril. De jeunes militants en lock-out de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos d'ABI, Dan Desrosiers et Maxime St-Pierre, ainsi que Mathieu Blanchette de la section locale 5317 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) chez Viterra ont témoigné de la solidarité sans pareil qui s'exprime à leur égard depuis le premier jour du lock-out. Ils ont interpellé les participants et participantes sur la nécessité de continuer à développer le mouvement d'appui et d'y participer, ainsi qu'à faire parvenir des dons, récurrents si possible, afin qu'ils puissent tenir le coup le temps qu'il faudra pour gagner. Des résolutions d'appui ont été adoptées et le président du Conseil Régional FTQ du Suroît, Daniel Mallette, leur a remis des dons, au nom du conseil. ■



L'assemblée a également été l'occasion de discuter des enjeux de l'heure. Le vice-président du conseil, Denis Dumouchel, a tracé les grandes lignes de la plateforme électorale de la FTQ et invité les participants et participantes à s'impliquer dans la campagne électorale pour faire entendre la voix des travailleuses et travailleurs. Quant au président du conseil, Daniel Mallette, il a conclu la soirée en rappelant les faits saillants de la campagne Métallos-SCFP-CSN Je signe pour la Consigne et annoncé que les pétitions papier et en ligne sur le site de l'Assemblée nationale totalisaient plus de 24 000 signatures!

Une nouvelle mise à jour

Extrait du plus récent *Bulletin de la solidarité fiscale*, disponible sur www.irec.net.

Présenter les dépenses et prestations publiques en pourcentage du PIB et en jours d'activité permet de saisir clairement à quelles fins ont été utilisés les taxes, impôts et cotisations versés à nos gouvernements. Les jours d'activité représentent l'équivalent du nombre de jours dans l'année complète que les agents économiques consacrent au financement d'un poste de dépense. Cet exercice fait ressortir que la majorité des jours d'activité consacrés financent des dépenses qui seront retournées sous forme de services ou de prestations dont profitent directement l'ensemble des ménages. C'est le cas des dépenses reliées à la protection sociale, à la santé, à l'éducation, au loisir et aux prestations des régimes de retraite publics, qui représentent ensemble 105 des 159 jours d'activité alloués

aux dépenses publiques ou 28,6% du PIB. Sans l'offre publique de ces services, les Québécois et Québécoises auraient à payer ces derniers directement, à un coût plus élevé, voire trop élevé pour plusieurs d'entre eux.

En tête des dépenses : la protection sociale (incluant les prestations sociales versées aux personnes invalides ou âgées, aux familles et aux chômeurs) représente 37,3 jours d'activités et 10,2% du PIB. Ce poste a augmenté de 2,1 jours par rapport à 2008. Parmi les éléments qui contribuent à l'importance de cette catégorie, on trouve notamment les prestations et dépenses de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Cette assurance publique permet de mutualiser les risques et d'offrir un service supplémentaire à meilleur prix au privé. Vivement une

véritable assurance médicaments publique universelle qui serait tout aussi bénéfique !

Vient ensuite la santé avec 34,7 jours d'activité ou 9,5% du PIB. C'est 1,6 jour de plus qu'en 2008, mais 0,3 jour de moins qu'en 2014. Le gouvernement Couillard a donc bel et bien coupé dans les dépenses en santé, provoquant une crise sans précédent du système. On peut faire un constat similaire pour le poste de l'éducation, qui a subi une baisse équivalant à 0,4 jour entre 2014 et 2016, passant même sous le niveau de 2008.

Au troisième rang, les services généraux des administrations publiques enregistrent la plus forte baisse, principalement grâce à la réduction des frais de la dette, représentant plus de 50% de ces dépenses. Si les frais sur la portion de la dette attribuable aux

déficits accumulés représentent des paiements pour des services publics rendus dans le passé, les frais sur la portion attribuable à des dépenses d'investissement et d'infrastructure représentent l'étalement du coût de projets dont nous profitons encore aujourd'hui (routes, hôpitaux, etc.).

Ainsi, le nombre de jours d'activité alloués aux dépenses publiques aurait atteint un total de 158,8 en 2016, soit 43,5% du PIB. C'est donc que dès

le 7 juin 2016, nous avons collectivement consenti le nombre de jours travaillés pour combler les dépenses publiques courantes, soit une diminution de deux jours en deux ans (0,5 point de pourcentage du PIB) et de 2,8 jours en huit ans (0,8 point de pourcentage du PIB). Le fardeau fiscal tend clairement à baisser depuis plusieurs années et cette tendance s'est accélérée récemment. Ce n'est pas un constat nécessairement positif. Ce serait

le cas si cette diminution résultait d'une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, mais tout laisse penser qu'elle s'est plutôt traduite par une détérioration des services publics.

Pour qui travaillons-nous, finalement? Encore une fois, on voit que les jours d'activité que consacrent les Québécois et Québécoises au financement des dépenses publiques leur reviennent majoritairement en prestations et services. ■

TABLEAU 1. Poids des dépenses publiques courantes au Québec, 2016

Poste de dépenses	% du PIB	Jours d'activité
Protection sociale	10,2	37,3
Santé	9,5	34,7
Services généraux des administrations publiques	7,9	28,7
... dont frais de la dette	4,0	14,7
Enseignement	4,6	16,9
Affaires économiques	3,4	12,4
Régimes de retraite publics	3,2	11,6
Ordre et sécurité publics	1,8	6,5
Loisirs, culture et religion	1,1	3,9
Défense	0,8	3,1
Protection de l'environnement	0,5	1,9
Logement et équipements collectifs	0,5	1,8
TOTAL	43,5	158,8

BRÈVE HISTOIRE DE L'OLF/OQLF

Mobilisation, incitation, contrainte, accompagnement

Le service de la francisation de la FTQ vous invite à prendre connaissance d'une étude du Service aux collectivités de l'UQAM intitulée *Brève histoire de l'OLF/OQLF : mobilisation, incitation, contrainte, accompagnement*.

Dans le cadre du protocole de recherche UQAM-CSN-CSQ-FTQ, les professeurs Joseph-Yvon Thériault et Stéphane Savard, en collaboration avec les chercheurs Antoine Brousseau Desaulniers et Jean-François Laniel, ont réalisé cette étude qui retrace l'histoire de l'Office québécois de la langue française (OLF/OQLF), à travers ses modifications successives depuis sa fondation en 1961.

Cette analyse disponible sur le portail languedutravail.org a été rendue possible à la suite notamment d'une dizaine d'entrevues semi-dirigées réalisées auprès de responsables politiques, de syndicalistes et de personnes influentes impliquées dans des politiques linguistiques ou de francisation au cours des dernières décennies.

Trois périodes principales ont ainsi été déterminées :

- ▼ La première période, appelée l'incitation, s'inscrit dans la grande mobilisation des années 1960 en faveur du Québec français.
- ▼ La seconde, appelée période de contraintes, s'ouvre avec l'élection du Parti québécois et



la promulgation de la Charte de la langue française (1977-2001). Elle correspond à l'application d'une politique plus affirmative et structurée sur la place de la langue française au Québec.

▼ La troisième période (2001 à aujourd'hui) s'ouvre sur les États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec et voit la mise en place d'une stratégie d'accompagnement par l'OQLF.

Qu'en est-il donc de l'OQLF quarante ans après l'adoption de la loi 101 ? Les personnes interviewées, proches des milieux nationalistes, constatent notamment qu'il faut insuffler un nouveau souffle à l'OQLF compte tenu de l'usure du temps et des nouveaux défis auxquels la société québécoise fait face (immigration, mondialisation, déclin du mouvement pour la francisation, etc.).

Il faut aussi se questionner sur les nouveaux fronts de

francisation qui doivent être ouverts, notamment par la société civile et le mouvement syndical : petites entreprises, entreprises à charte fédérale, francisation des personnes immigrantes. Par ailleurs, il semble opportun de reprendre avec efficacité la promotion du français dans la société québécoise puisque ces questions sont dorénavant « plus largement culturelles et citoyennes ».

Pour les auteurs, il s'agit inévitablement d'une question de « justice sociale et de cohésion sociale, pour aider à la participation sociétale de tous ».

Une présentation des résultats a été faite dernièrement à l'UQAM, ainsi qu'à la rencontre jumelée des tables sectorielles en francisation de la FTQ. Un compte rendu de ces journées sera publié dans le nouveau bulletin *Le français au travail, en bref*.

Abonnez-vous au bulletin *Le français au travail, en bref* en écrivant à francisation@ftq.qc.ca. ■

LA FTQ EST FIÈRE DE TE CONVIER AU
CAMP DE FORMATION DES JEUNES
19, 20, 21 septembre 2018 - Station touristique Duchesnay

Le **CAMP DES JEUNES** c'est :

- LE RASSEMBLEMENT ANNUEL pour les membres de 35 ans et moins de tous les secteurs d'activité de la FTQ.
- Trois jours d'**ÉCHANGES**, de **DÉBATS**, et de **CONFÉRENCES**!
- Un **MOMENT EXCEPTIONNEL** pour approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques actuels et des préoccupations syndicales !

INSCRIS-TOI RAPIDEMENT !
C'est premier arrivé, premier servi! Fais vite ! Les places sont limitées.
*Formulaire d'inscription en ligne à <https://ftq.qc.ca/camp-jeunes-2018>.



« Ce camp annuel est devenu le lieu de ralliement de toute une génération de jeunes syndicalistes. C'est une réunion incontournable dans mon année. »
Simon Richard - AFPC
Coprésident du comité des jeunes de la FTQ



« Les rencontres personnelles et les idées débattues pendant le camp m'ont vraiment fait voir mon expérience syndicale d'une autre manière. Je le recommande à toutes et tous ! »
Kathia Narcisse - SEPB
Coprésidente du comité des jeunes de la FTQ

Pour en savoir davantage : <https://ftq.qc.ca/camp-jeunes-2018>

La Rencontre annuelle des membres des comités de francisation aura lieu à l'hôtel Sandman de Longueuil le 7 septembre prochain. On vous attend !

Vous trouverez le formulaire d'inscription en ligne à <https://francisation.ftq.qc.ca>.

À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2018



Les grutiers se mobilisent

Le 20 décembre 2017, la ministre du Travail, Dominique Vien, annonçait deux projets de règlement visant à modifier la formation de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Par ce geste, la ministre permet désormais à une personne sans formation d'opérer une grue pendant la phase de production du chantier ou d'opérer sans surveillance un camion flèche avec une formation de 80 heures. Cette modification au règlement pose un problème de sécurité majeur pour les travailleurs et travailleuses de la construction, et pour le public qui circule aux abords des chantiers de construction.

La section locale 791G des grutiers de la FTQ-Construction a rapidement dénoncé le projet mis de l'avant par la Commission de la construction du Québec (CCQ) en raison de son impact négatif sur le métier. Cette opinion est partagée par les employeurs de grutiers. D'où la mise en place d'un collectif patronal-syndical visant le retrait pur et simple du projet de règlement. Appelé à commenter le geste gouvernemental, le directeur de la section locale 791G de la FTQ-Construction, Evans Dupuis, a déclaré : «*Nous travaillons constamment à prévenir les morts sur les chantiers. La formation en établissement scolaire (DEP) avant d'avoir accès au chantier a permis une baisse des accidents et des décès. Il faut maintenir ce régime de formation professionnelle. Et là, la CCQ et le Ministère décident de mettre la hache dans tout ce travail ? C'est incompréhensible !*»

Historique de la formation

Entre juillet 1988 et avril 1990, huit accidents graves se sont produits au Québec. À plusieurs reprises, des pièces lourdes de plusieurs tonnes provenant de grues ou de leurs charges s'effondrent dans le centre-ville de Montréal : sur un restaurant, un centre financier, des automobiles. À Sherbrooke, une grue vient se briser sur la Faculté de musique, alors qu'ailleurs, des travailleurs sont écrasés

sous des masses de métal. L'opération d'un appareil de levage comporte une énorme responsabilité de protection envers les autres travailleurs et travailleuses du chantier, l'équipement sur place et la population. L'environnement d'un grutier n'est pas seulement sa cabine, mais aussi la circonférence que la grue peut atteindre.

On en a assez !

En 1989, employeurs et syndicats de grutiers, ministère de l'Éducation, CSST et CCQ en arrivent à la conclusion que la solution passe par la formation professionnelle. Désormais, tous les grutiers, anciens ou nouveaux, auront l'obligation de suivre une formation intitulée *Utilisation sécuritaire des grues (USG)*. C'en est fini de la formation en chantier «sur le tas». Par la suite, un DEP totalisant 870 heures de formation théorique et pratique est institué, sous l'égide du ministère de l'Éducation.

Des résultats positifs...

Avec ces nouvelles mesures, les résultats sont au rendez-vous. Depuis la mise en place de la formation professionnelle, le nombre de décès d'opérateurs de grue a chuté passant d'une moyenne annuelle de 4,5 décès à 1,5, soit une réduction de l'ordre de 66%. Il faut aussi ajouter une baisse significative du nombre de lésions causées aux



PHILIPPE LAPINTE

autres travailleurs et travailleuses lors de l'opération d'appareil de levage.

... mais uniquement là où les utilisateurs d'appareils de levage ont obtenu un DEP

Là où il se donne une formation initiale en entreprise, de tragiques événements continuent de défrayer la chronique. On se souviendra, en 2016, du travailleur affecté au lavage de vitres qui voit son appareil basculer vers l'arrière et la flèche venir le heurter mortellement. Plus récemment, un couvreur opérant un camion flèche qui, faute de formation, fait basculer sa machine sur le côté. Enfin, on ne peut passer sous silence, le cas d'une imposante charge qui s'écroule sur la garderie d'une école, dont heureusement les enfants venaient de quitter. Avec ces exemples, comment la ministre du Travail peut-elle conclure que tout ira pour le mieux avec des opérateurs sans formation ou avec une formation minimale ?

Le mythe de la pénurie de main-d'œuvre

Depuis plusieurs années, le patronat de la construction plaide qu'il y aurait une pénurie de grutiers. Or, selon les chiffres de la CCQ, entre 15 et 20% des grutiers n'auraient pas fait plus de 200 heures entre 2015 et 2016.

Lorsque l'on regarde les motifs écrits par la CCQ pour justifier ses changements, on voit

noir sur blanc leurs motivations :

«*Globalement, la modification pourrait se traduire par une diminution de l'ordre de 0,2% de la masse salariale des employeurs, soit 1,9 M\$ de baisse annuelle des coûts salariaux...*»

La riposte des grutiers

N'attendant pas qu'une mort convainque la CCQ et la ministre Vien de reculer, les grutiers ont

déjà porté plainte au Protecteur du citoyen et, au moment de mettre sous presse, étudient les autres moyens légaux pour freiner la réforme. De plus, le 5 mai dernier, 1000 grutiers et 10 grues se sont rassemblés à Montréal afin de manifester leur désaccord. Ils ne reculeront pas, car la sécurité de leurs confrères et consœurs passe par la formation professionnelle. ■

Colloque en santé et sécurité du travail

La FTQ est fière de vous inviter à son colloque annuel en santé et sécurité du travail qui se tiendra les 11 et 12 octobre prochain au Delta Trois-Rivières.

Un bloc de chambres au tarif de 137 \$ (standard) et 157 \$ (étage supérieur) en occupation simple ou double à l'hôtel Delta Trois-Rivières a été réservé. Faites vite, car le nombre de chambres est limité !

Pour communiquer avec le service des réservations, appelez le 819 376-1991 ou le 1 800 268-1133 et mentionnez que vous faites partie du «groupe FTQ» afin de pouvoir bénéficier du tarif négocié (avant le 9 septembre).

L'horaire et la fiche d'inscription sont disponibles pour téléchargement sur notre site Internet à <https://ftq.qc.ca>.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre ! ■

11 octobre de 9 h à 17 h et
12 octobre de 9 h à 12 h

Inscription le 11 octobre dès 7 h 30
Une période de préinscription est prévue le 10 octobre de 16 h à 18 h.

Delta Trois-Rivières (salle Trifluvien A)
1620, rue Notre-Dame Centre
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5.

Les Grands Prix santé et sécurité du travail 2018

Lors de son 13^e Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail qui s'est tenu le 1^{er} mai dernier au Centre des congrès de Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a remis 14 prix dans le cadre de son

concours tenu à travers le Québec. La CNESST a honoré les entreprises, les organismes publics et les établissements d'enseignement qui innove en matière de prévention de la santé et de la sécurité du travail. De plus, elle a souligné l'engagement de

leaders qui influencent positivement leur milieu de travail. La FTQ tient à souligner la participation de ses membres à ces innovations qui permettent d'améliorer les conditions de travail en matière de santé et de sécurité. Bravo! ■



Catégorie Innovation – Petites et moyennes entreprises

L'entreprise Ceradyne Canada ULC | Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu le prix Lauréat Argent. Les travailleurs et les travailleuses sont syndiqués Métallos-7287.

Problème à résoudre

L'entreprise transforme de l'aluminium par

laminage. L'utilisation de la cisaille lors de la découpe finale fait en sorte que l'opérateur doit aller à l'arrière de la machine pour récupérer des pièces coupées, ou encore, c'est le mécanicien qui doit s'y rendre pour effectuer de la maintenance. Dans

ces cas, le travailleur devait cadenasser l'équipement et installer manuellement deux butées sous la lame afin d'éviter sa descente par gravité ou en raison d'un bris. L'accès à cette zone de la machine entraînait des risques de choc à la tête ainsi que des risques

Grand Prix SST 2018

Le jury a choisi ArcelorMittal Exploitation minière Canada – Usine de bouletage | Côte-Nord comme l'organisation qui s'est la plus distinguée pour sa réalisation parmi les 46 lauréats régionaux en lice dans la catégorie Innovation. Les travailleurs et travailleuses sont syndiqués Métallos-8664.

Problème à résoudre

Lorsqu'il était nécessaire de réparer un ventilateur de toit, lors du remplacement d'une poulie ou d'une courroie par exemple,

l'intervention en espace clos exposait le travailleur à plusieurs risques : intoxication par la fumée ou par des particules, heurts contre les structures, coincement de doigts ou de mains, postures contraignantes, exposition plus importante au bruit lors de travaux de meulage, travail en hauteur lors de l'enlèvement de l'unité, blessures sur le caillebotis ou perte d'outils.

Mesures préventives et résultats

Les travailleurs, avec le soutien du contremaître,

ont dessiné un prototype d'unité de ventilation et ont réalisé des essais, pour ensuite bâtir un modèle d'unité qui ne nécessite plus aucune intervention en espace clos ni de travail en hauteur. La nouvelle unité est soulevée sans effort par un cylindre pneumatique. Le modèle requiert peu d'entretien et un système de pentures permet de faire pivoter le ventilateur. Enfin, une plaque de métal en aluminium recouvre entièrement le caillebotis, ce qui rend impossible la chute d'outils. D'autres

ventilateurs seront modifiés prochainement.

Source : CNESST

Louis Saint-Laurent, lauréat catégorie Leader

Louis Saint-Laurent (AIMTA) fait partie du comité de santé et

sécurité du travail depuis 20 ans chez Safran Système d'Atterrissage et

agit comme représentant en prévention. Son leitmotiv : «*Chaque*



petit geste qui mène à la protection d'un employé est une victoire. La santé et la sécurité du travail ne commencent et ne s'arrêtent pas aux portes de l'usine». Ses talents de communicateur, ses aptitudes de leadership et sa capacité d'adaptation font de lui un joueur clé dans l'élaboration de nouveaux projets. Bravo!

Source : CNESST

LE VISSAGE MANUEL LIÉ AUX OPÉRATIONS CAUSAIT DES DOULEURS AUX AVANT-BRAS ET AUX POIGNETS DES MACHINISTES. GRÂCE AUX INITIATIVES DE LOUIS, LES OPÉRATEURS UTILISENT DÉSORMAIS UNE PERCEUSE À AIR COMPRIMÉ ET NE SOUFFRENT PLUS À CAUSE DE LA RÉPÉTITION DE MOUVEMENTS. IL A ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA MISE EN PLACE DE PLUSIEURS AUTRES PROJETS, DONT DES CAPSULES THÉMATIQUES MENSUELLES SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, PERMETTANT DE SENSIBILISER LES EMPLOYÉS AUX RISQUES POTENTIELS DANS LEUR MILIEU.



Catégorie Innovation – Grandes entreprises

Veolia ES Canada Services industriels inc. | Abitibi-Témiscamingue a remporté le prix Lauréat Or. Les Teamters local 791 représentent les travailleurs et travailleuses de cette organisation.

Problème à résoudre

Pendant les travaux de nettoyage de conduites, certaines tâches comportaient des risques, étant donné la configuration de leur emplacement (espaces clos). Aucun système de retenue ne pouvait être mis en place. Les travailleurs devaient descendre dans les égouts par les trous d'homme pour aligner la buse de nettoyage dans la direction du tuyau à nettoyer, le tout étant effectué en espace clos.

Mesures préventives et résultats

Un système de retenue pour endroits inaccessibles a été créé pour les travaux de nettoyage à haute pression. Il permet d'aligner la buse dans la conduite. Une limitation physique empêche la buse de sortir du système. Le système est relié à un tuyau d'aluminium, qui permet une portée de 0 à 12 mètres. La pression d'eau est réglée par une pédale de contrôle à distance. Le système peut être utilisé en hauteur ou en profondeur, dans des endroits difficiles d'accès. Les travaux se font plus rapidement et de façon plus sécuritaire, à la satisfaction des clients et des travailleurs.

Source : CNESST



Une première au Québec

SUITE DE LA PAGE 1

Près de 300 personnes, provenant de divers horizons, ont participé à ce sommet qui se voulait une plateforme rassembleuse des forces vives du Québec économique, social et environnemental, des Premières Nations et de tous les groupes intersectoriels interpellés par cet enjeu incontournable.

«La transition énergétique est bel et bien déjà entamée et le Québec, malgré les valeurs qui le gouvernent et les ressources dont il dispose, est en retard. Il faut agir impérativement, car cet enjeu dépasse largement le monde du travail et concerne l'ensemble de la société», ont fait valoir les panélistes regroupés en table ronde.

Le gouvernement doit jouer son rôle de chef d'orchestre

Au sortir du sommet, les organisations syndicales et environnementales, employeurs, investisseurs, société civile, ainsi que le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador ont lancé un appel urgent au gouvernement du Québec en l'invitant à jouer son rôle de chef d'orchestre pour la réaliser efficacement.

«Nous nous appuyons sur ces deux jours de présentations et de débats pour demander à toutes les formations politiques en lice pour la prochaine campagne électorale non seulement de prendre position sur la question de la transition énergétique juste, mais aussi de s'engager à inclure des moyens concrets pour la réaliser dans leur plateforme», ont affirmé les coorganisateur de l'événement. ■

Pour consulter l'appel lancé par les coorganisateur : transitionjuste.quebec.



La mairesse de Montréal, Valérie Plante, est intervenue devant les participantes et les participants en soulignant l'engagement du secteur municipal concernant cet enjeu de l'heure : «Il faut s'assurer que la justice sociale soit connectée à la transition énergétique et au développement économique».



«Si l'ensemble des acteurs de la société civile arrive à s'entendre sur ce qu'est la transition juste, on aura fait un grand pas et le gouvernement n'aura plus le choix d'agir. On n'a pas d'autre solution que d'entamer un dialogue social!» – Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ



«Ce sommet est un événement incontournable pour les Premières Nations, car nous voulons faire partie des enjeux, mais aussi des solutions.» – Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador



«Aujourd'hui, on met des pierres ensemble pour apprendre à travailler ensemble, pour développer le Québec dont on a besoin. Un Québec prospère où on va améliorer la qualité de vie des gens, respecter l'environnement et devenir les leaders dans la lutte aux changements climatiques.» – Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie chez Greenpeace Canada



«Malgré tout le travail qu'on fait, le monde des affaires n'est pas encore suffisamment au rendez-vous des opportunités, et des opportunités, il y en a!» – Mario Tremblay, vice-président aux affaires publiques et corporatives du Fonds de solidarité FTQ



«Une transition, ça implique du changement, et ce sont des personnes, des organisations et la société au complet qui seront touchées par ce changement.» – Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du Conseil du patronat du Québec (CPQ)

PHOTOS: ERIC DEMERS

Des centaines de personnes pour dire NON à Justin Trudeau

Des centaines de personnes se sont rassemblées à Montréal le 27 mai dernier pour dire non au projet de pipeline de Trans Mountain de Kinder Morgan.

Cette manifestation a suivi l'important Sommet sur la transition énergétique juste, dont la FTQ était coorganisatrice. Depuis, Justin Trudeau a annoncé l'achat, pour 4,5 milliards de dollars, de l'oléoduc existant et, du même souffle, a annoncé que le projet d'expansion suivrait son cours.

La science est indéniable, les changements climatiques sont la plus grande menace à laquelle l'humanité n'a jamais fait face. Le manque de leadership de nos gouvernements risque de nous coûter cher à terme. La FTQ va être mobilisée aux côtés des différents groupes de la société civile et des Premières Nations pour faire entendre les voix de la raison. ■



La manifestation familiale au centre-ville de Montréal rassemblait des gens de toutes générations et de tous horizons. Ici, une jeune fille accompagnée de sa pancarte contre l'oléoduc Énergie-Est lève le poing en l'air.



Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, livre un discours enflammé devant les quelque 400 personnes rassemblées pour dire non au projet d'oléoduc Trans Mountain.



La foule rassemblée n'a pas pu s'empêcher de montrer son désenchantement devant les promesses brisées du gouvernement Trudeau. À la suite de la signature par le Canada des accords de Paris, il y avait lieu d'espérer qu'une transition énergétique était amorcée. Mais depuis, on semble reculer plus qu'avancer.

PHOTOS: ERIC DEMERS

PLUSIEURS DÉPARTS ET ARRIVÉES À LA FTQ



Louise Miller, militante de la première heure

Louise participe à la fin des années 1960 à la création du syndicat des employé-e-s de l'UQAM, le SEUQAM (SCFP-1294). Éprise de justice

sociale, elle sera de tous les combats de ce Québec en construction.

Pour permettre aux personnes plus démunies de recouvrer plus de liberté d'action, elle s'investira dans l'alphabétisation dans les années 1980. Plusieurs lui doivent aujourd'hui ce goût de la lecture et de l'écriture. Louise travaillera au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ); son travail lui valut, entre autres, d'être la représentante canadienne au sein du comité de l'UNESCO qui organisa l'Année internationale sur l'alphabétisation.

Louise entre à la FTQ en 1990 comme chargée de projet pour démarrer l'alphabétisation en entreprise. Elle peut ainsi joindre son engagement communautaire et syndical. À la fin du projet, elle passera au service de l'éducation de la FTQ; elle pourra ainsi y poursuivre une réflexion sur les pratiques et y mener l'action pour améliorer les conditions de vie et de travail.

En continuité avec le dossier de l'alphabétisation, elle héritera du dossier de la formation en entreprise. Louise verra passer nombre de réformes, sera de toutes les batailles pour le financement de la formation professionnelle et équipera les sections locales grâce à une formation originale sur la négociation de ces enjeux. L'approche qu'elle utilise se révélera fort utile pour enrichir d'autres formations sur la négociation collective avancée au service de l'éducation de la FTQ. Louise s'occupera également du dossier des personnes immigrantes.

Louise est une personne polyvalente. C'est pourquoi de nombreux autres services feront appel pendant ces 28 ans à ses services de rédaction, d'analyse et de conception de cours, de brochures ou de mémoires. Mais c'est aussi pour sa disponibilité à autrui qu'on se souviendra d'elle: son écoute, son empathie, sa gentillesse, son humanisme en ont fait une compagne de travail appréciée de tous et toutes et que l'on va regretter. Nous te souhaitons, chère Louise, une retraite qui te comblera. ■



Merci, Francine, et bon voyage !

Depuis 40 ans et demi, Francine Vigeant a côtoyé tous les présidents de la FTQ (sauf le premier, Roger Provost). Toujours à l'écoute des besoins de ses collègues, elle a travaillé comme secrétaire aux services des communications, de la santé et de la sécurité du travail et de la recherche. Depuis 2006, elle est l'adjointe du président de la FTQ. Dotée d'une excellente maîtrise du français, cela lui a valu au cours des années des relectures assidues des documents officiels de la centrale. Passionnée de voyages et d'aventures, elle saura profiter pleinement de la retraite! ■

Wilfried Cordeau



Wilfried Cordeau a joint l'équipe de la FTQ à titre de conseiller syndical au service de la recherche en novembre dernier, en remplacement d'Alexandre Leduc qui vient de joindre le service de la francisation. Ayant quitté l'enseignement pour le monde syndical, Wilfried a travaillé durant 10 ans à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) comme conseiller aux communications, puis à la vie politique. Engagé, il cumule diverses expériences dans la presse alternative, les mouvements étudiant et communautaire ainsi que la politique. ■



Isabelle Touchette

Après plus de huit ans passés aux côtés de la présidente-directrice générale du Fonds Harold Greenberg chez Astral Media, Isabelle Touchette s'est dirigée vers le secteur de la santé où elle a d'abord été adjointe de direction pour la directrice des communications et de l'accès à l'information au CHUM et par la suite adjointe exécutive de direction pour le président-directeur général du CHUM et du CHU Sainte-Justine. Isabelle a joint la FTQ le 3 avril dernier à titre d'adjointe administrative pour le secrétaire général. Nous lui souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions! ■



Vous avez une question sur la Biennale, allez voir Marthe !

Marthe Messier est entrée en fonction comme secrétaire au service de la condition féminine en octobre 2006. Elle a également travaillé avec le conseiller du dossier jeunes. Elle avait auparavant occupé différents postes au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) après avoir travaillé aux Services judiciaires criminels du ministère de la Justice à Longueuil.

Minutieuse et consciencieuse dans son travail, notamment à travers toutes les conférences biennales en condition féminine qu'elle a organisées, elle fait preuve de professionnalisme en tout temps. Toujours prête à donner un coup de main aux autres, Marthe avait toujours de bons mots pour ses collègues.

Maintenant que l'heure de la retraite a sonné, elle part sereine et pourra enfin laisser libre cours à tous ses projets artistiques! Nous te souhaitons une retraite bien méritée, Marthe! ■



Jessica Olivier-Nault

Avant de se joindre à la FTQ en octobre 2017, Jessica Olivier-Nault a effectué divers mandats de recherche. Dans les dernières années, elle a agi à titre de chercheuse pour le Conseil provincial des affaires sociales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Parce que la reconnaissance du travail des femmes à sa juste valeur est un droit et non un privilège et que l'égalité économique n'est pas atteinte, elle travaillera au développement et à la mise en application des politiques de la centrale en matière d'accès à l'égalité, de condition féminine et d'équité salariale. Reconnaisant que les politiques d'austérité affectent directement les femmes et qu'elles fragilisent les acquis d'une égalité toujours à faire, elle est heureuse de consacrer son nouveau mandat à ces objectifs et à la mise en œuvre de stratégies qui permettront de diffuser l'action féministe syndicale tout en articulant à la prise en compte de la diversité. ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Élection au singulier ou au pluriel ?

Participer à un vote peut souvent se révéler être une source de questionnement, mais le mot *élection* lui-même peut déjà en être une. Le premier ministre a-t-il déclenché la tenue d'une *élection générale* ou d'*élections générales*? Singulier ou pluriel?

En fait, les deux sont possibles, selon le point de vue du locuteur, qui peut voir dans ce processus soit la tenue de plusieurs scrutins en même temps – il privilégiera alors le pluriel –, soit un seul événement, auquel cas il optera plutôt pour le singulier. C'est ainsi que l'on peut parler d'une forte participation à l'*élection* ou aux *élections*, ou du déclenchement d'une *élection générale* ou d'*élections générales*. On constate toutefois que le pluriel a une bonne longueur d'avance dans l'usage, la pluralité des sièges à pourvoir expliquant sans doute cette préférence.

Il y a par ailleurs des contextes où le singulier est attendu, ce qui est notamment le cas quand un seul siège est à pourvoir. C'est pourquoi on parlera plus justement d'*élection présidentielle* aux États-Unis ou en France – bien que le pluriel soit abondamment attesté dans l'usage tant européen que québécois –, ou encore d'*élection partielle* dans une circonscription (mais, bien sûr, d'*élections partielles* si elles doivent se tenir dans deux ou plusieurs circonscriptions). ■

Source : OQLF



Serge Girard, la Montérégie tatouée sur le cœur

La Montérégie espérait depuis longtemps avoir «son» permanent régional quand Serge Girard est entré en fonction comme conseiller régional en 1996. Serge était auparavant président de la section locale 8917 du Syndicat des Métallos et président du Conseil du travail de Saint-Jean et région.

Les trois conseils régionaux en Montérégie, Richelieu, Haute-Yamaska et du Suroît, tiennent à souligner son dévouement à faire la promotion des valeurs syndicales, à développer cette solidarité qui lui est si chère et à soutenir leurs actions. Salut, Serge, et profite bien de cette retraite méritée! ■

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

Un pont en l'honneur de Samuel de Champlain



Il y a un peu plus de 60 ans commençaient les travaux du nouveau pont à péage qui reliait Montréal et Brossard en passant au-dessus du fleuve Saint-Laurent. La vétusté du pont Champlain n'est plus un secret et la construction du nouveau pont est bien amorcée depuis quelques années. On dit qu'il sera prêt pour décembre 2018 et que sa longévité pourra atteindre 100 ans, soit jusqu'en 2118. Bien que plus jeune, il portera le même nom que son aîné. ■



Magali Picard élue vice-présidente de l'AFPC

Lors de leur dernier congrès national triennal, les 500 membres de la délégation de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) réunis à Toronto ont

acclamé Magali Picard à titre de vice-présidente exécutive nationale. Soulignons que la conseillère Picard occupait les fonctions de vice-présidente exécutive régionale pour l'AFPC au Québec et siégeait à la FTQ en tant que vice-présidente depuis 2012.

Par la même occasion, la délégation a élu Chris Aylward à titre de président national de l'AFPC. ■

CONFLITS FTQ AU 7 JUIN 2018

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
ABI	BÉCANCOUR	1030	MÉTALLOS-9700	2018-01-11 (LOCK-OUT)
ELOPAK CANADA INC.	BOISBRIAND	225	TUAC-501	2018-05-29 (GRÈVE)
VITERRA	MONTRÉAL	51	SCFP-5317	2108-01-30 (LOCK-OUT)



DANIEL MARTEL

Se réunir pour mieux agir !

SUITE DE LA UNE

C'est sur un ton autant professionnel que divertissant que M^e Alexandre Grenier, M^e Félix Martineau et M^e Elizabeth Perreault du cabinet Roy Bélanger avocats ont lancé la première journée en présentant la coutumière revue de la jurisprudence en droit du travail.

Pour répondre à la demande d'anciens participants et participantes du séminaire, la journée s'est poursuivie avec une présentation portant sur les attentes qu'ont les arbitres de griefs lors d'une audition. M^e Jean Barrette et M^e Nancy Ménard-Cheng, arbitres de griefs, ont donné leurs trucs et conseils pour la préparation des dossiers de griefs dans un but d'accélérer le processus d'arbitrage et sur les bonnes pratiques à suivre durant l'audience.

La deuxième journée a débuté avec Julien Perreault, associé chez Les services actuariels SAI, qui est venu présenter leur nouveau système de gestion des

membres syndicaux, Sentinelle.

Dans le but de répondre à plusieurs questions concernant l'impact qu'aura la légalisation du cannabis en milieu de travail, deux conférenciers sont venus parler de différents aspects de cet enjeu. D^r Pierre-André Dubé, pharmacien toxicologue, a offert un regard plus scientifique en nous expliquant notamment les effets de la consommation de cannabis sur le corps humain, les risques possibles d'accidents au travail et les limites des différents tests de dépistage.

Pour poursuivre dans le même esprit, M^e Marie Jo Bouchard de chez Melançon, Marceau,

Grenier et Sciortino a quant à elle jeté un regard juridique sur le sujet en présentant les projets de loi provincial et fédéral sur la légalisation du cannabis et leurs dispositions applicables en matière de droit du travail. De plus, elle a offert un survol de la jurisprudence et a discuté des enjeux spécifiques qui y sont reliés tels que les tests de dépistage, les politiques de tolérance zéro et le devoir de dénonciation du salarié ou de la salariée.

Pour terminer, fort d'une carrière de 40 ans dans le domaine syndical, M^e Ronald Cloutier, avocat et conseiller nouvellement retraité du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a clôturé le séminaire en acceptant de venir partager ses connaissances et ses expériences en lien avec la préparation d'un dossier de grief.

Tous les documents distribués lors du séminaire se trouvent sur la page du séminaire à : <https://formation-syndicale.ftq.qc.ca/se-reunir-mieux-agir/>. ■

UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires ?

Parce que le Fonds a une mission unique : aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.



fondstfq.com

[1 800 567-FONDS \(3663\)](tel:1800567FONDS)

FondsFTQ

FONDS
de solidarité FTQ

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondstfq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

AVANTAGE RETRAITE™ : UN PRODUIT EXCLUSIF POUR LES RETRAITÉS ET LES NOUVEAUX RETRAITÉS

Votre couverture d'assurance collective s'est terminée depuis moins de 60 jours?
Ce régime est pour vous !

En effet, c'est un produit d'assurance offert à un prix très compétitif qui comprend, entre autres, le remboursement à 100 % de :

- * L'assurance voyage et l'annulation voyage;
- * L'hospitalisation en chambre semi-privée;
- * Certains médicaments non remboursés par la RAMQ;
- * Résonances magnétiques.

Plusieurs autres frais sont également remboursés et un volet d'assurance vie est aussi disponible en option.

Pour en savoir plus :

- * Visitez le www.assurancesdesretraites.ca.
- * Téléphonnez sans frais au 1 844 333-5267.

Un produit offert par Desjardins Assurances, compagnie d'assurance vie.
Propulsé par la Fédération des Syndicalistes à la Retraite du Québec et Assurances pour les retraités RVARC inc.



LA FTQ AUX CÉLÉBRATIONS DE LA FIERTÉ !

Encore cette année, Montréal sera le théâtre des festivités de la communauté LGBT qui seront célébrées du **9 au 19 août** prochain dans les parcs et les rues de la métropole. La fête atteindra son apogée avec son traditionnel **défilé de la Fierté le 19 août** sur le boulevard René-Lévesque.

En plus d'être du défilé, la FTQ sera du nombre des participants et participantes à la **Journée communautaire du samedi 18 août**. Pour l'occasion, la FTQ tiendra un kiosque sur la rue Sainte-Catherine où les passants et passantes pourront s'informer sur les activités de la centrale syndicale. Cette journée est l'occasion pour la population et les membres de la communauté LGBT de fraterniser dans une atmosphère festive.



Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / AVRIL-MAI 2018

- ▼ **AIMTA** : Tékalia Aéronautik – Montréal, Gestion Transport A. Laberge & Fils inc. – Mont-Saint-Grégoire.
- ▼ **FIPOE** : Descimco inc. – Saint-Romuald.
- ▼ **MÉTALLOS** : Aluma Systems inc – Port-Daniel-Gascon, Groupe Pro-Fab inc. – Vallée-Jonction, Bioénergie AE Côte-Nord Canada inc. – Port-Cartier, La Buanderie Blanchelle inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu, Praxair Canada inc. – Saint-Hubert, Services de sécurité Allied Universal du Canada – Boucherville, C.V.A.C. Analytech inc. – Montréal, AerRianta International (Amérique du Nord) inc. – Québec, Innvest Hotels I LP opérant sous le nom Sept-Îles Comfort Inn – Sept-Îles, Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel – Tous les employés de bureau, salariés au sens du Code du travail, Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Baie-Comeau – Baie-Comeau, Mount Stephen Club (9166-1389 Québec inc.) et 9166-9093 Québec inc. – Montréal.
- ▼ **SCFP** : Bureau du coroner du Québec – Tous les établissements.
- ▼ **SEPB** : Novexco inc – Laval.
- ▼ **SOEES-298** : 9108-9458 Québec inc. (L'Émerite de Brossard) – Brossard, HCN-Revera Lessee (Émerite de Brossard) LP – Brossard, Office municipal d'habitation de Saint-Honoré – Saint-Honoré.
- ▼ **TEAMSTERS** : Les Jardins de la Cité – Drummondville – Dorval, Produits chimiques G.H. ltée – Saint-Hyacinthe, Résidence Paul-Raymond inc. – Rawdon, Hôtel Monville – Québec, Gestion ADC (1996) inc. – Campement de la Mémiscau opérée et maintenue par Hydro-Québec / Baie James.
- ▼ **TUAC** : GSF Canada inc. – Châteauguay – Napierville, Taxis Coop Québec 525-5191 – Québec, Famille Crégheur (St-Lin-Laurentides) inc. – Saint-Lin-Laurentides, Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo – Victoriaville, Canneberges Atoka inc. – Manseau, Rendez-vous de l'ouest bar et grill – Pointe-Claire.
- ▼ **UES-800** : 9169-1022 Québec inc. (Sheraton) – Saint-Hyacinthe, Indigo Parc Canada inc. – Dorval, 9362-1266 Québec inc. (Centre Multi-Sports du Collège Français) – Longueuil.
- ▼ **UNIFOR** : Les Crustacés de Gaspé ltée – Grande-Rivière, Bombardier inc. Centre de finition Montréal – Dorval – Saint-Laurent – Pointe-Claire.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3